

Nombre de membres composant le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice	45
Présents ou représentés à la séance	43
Excusés.ées	8
Absents.....	2

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2021-04-02-F :
Budget du Restaurant administratif "Le
Guinguet"
Compte de gestion 2020

SÉANCE DU 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le **quinze avril** les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf avril**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENTS

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme VIENNEY, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

EXCUSES-REPRESENTES

Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme KLOPP
Mme LARABI	a donné mandat à	M. LACHELACHE
Mme GARNIER	a donné mandat à	M. MORA
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
Mme JANIAUX	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	M. MATHIEU

ABSENTS

Mme AVOGNON ZONON, M. LEBLANC

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. CORNELIS ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le compte produit par le comptable du Trésor, au titre du budget annexe du restaurant administratif "Le Guinguet" pour l'exercice 2020, retraçant les opérations suivantes :

- 1° le rappel du compte final de l'exercice 2019,
- 2° les recettes et dépenses afférentes à l'exercice 2020,

VU le Budget primitif des recettes et dépenses présumées de l'exercice 2020 et les autorisations spéciales de recettes et de dépenses délivrées au cours dudit exercice,

VU le détail des opérations finales de l'exercice 2020 établi en regard du compte sus mentionné et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice,

STATUANT sur la situation du comptable au 31 décembre 2020 sauf le règlement et l'apurement par le Trésorier Général et la Cour des Comptes conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

A LA MAJORITE

Par 41 voix pour

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. DAUMONT-LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme JANIAUX, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. GUYOT, Mme INDJA, M. BERTRAND, Mme AMSELLEM-SIMONNET, Mme BAYOL

Par 2 abstentions

M. BEDOURET, Mme CAZALS

DECIDE

Article 1 : d'admettre pour le Budget annexe du Restaurant Administratif « Le Guinguet »,

- Un excédent de clôture de la section de fonctionnement de : 24 650,27 €
- Un déficit de clôture de la section d'investissement de : 11 939,94 €

Article 2 : de constater un excédent brut de clôture 2020 à : **12 710,33 €**

Attendu que par l'arrêté du compte précédent le comptable a été reconnu débiteur de : NEANT.

Article 3 : de déclarer le comptable débiteur sur son compte de gestion 2020 de la somme de : NEANT.

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmission électronique en

Préfecture du Val-de-Marne

le 21 AVR. 2021

Publication 22 AVR. 2021

le

Notification

le

Certifié exécutoire

Pour le Maire,

Adjointe Déléguée

Anne KLOPP



Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire

Pour le Maire,

Adjointe Déléguée

Anne KLOPP